



Les accompagnants d'élèves en situation de handicap en grève et en colère : « Se lever pour moins de 800 euros, c'est insultant »

- Société
- Éducation

A l'appel de l'intersyndicale, les AESH ont manifesté jeudi pour dénoncer la précarité de l'école inclusive.

Article réservé aux abonnés



Rassemblement des AESH, à Lyon, le 3 juin. MAXIME JEGAT / PHOTOPQR / « LE PROGRES » / MAXPPP

« AESH en colère/enfants, écoles, parents, en galère » ou encore « Se lever pour moins de 800 euros, c'est insultant ». Sur les pancartes, jeudi 3 juin, se lisait l'exaspération des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) venus faire entendre, pour la troisième fois depuis le début de l'année, leur ras-le-bol à proximité du ministère de l'éducation nationale, à Paris. Plusieurs autres mobilisations ont eu lieu un peu partout en France.

Petites mains de l'école inclusive, elles sont en majorité des femmes dans le cortège parisien et dans la profession. A l'échelle nationale, les AESH sont 110 000, soit 10 % des effectifs de l'éducation nationale. En poste depuis deux ans maintenant, Carole [qui a souhaité garder l'anonymat] ne peut pas se contenter de son salaire de 737 euros net par mois. « S'il n'y avait pas les aides de l'Etat, impossible pour moi de joindre les deux bouts », témoigne la quadragénaire, qui cumule un autre travail en plus de son contrat de vingt-quatre heures par semaine payées au smic.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi A bout de souffle, les accompagnants d'élèves en situation de handicap se mobilisent

Une situation que partagent beaucoup de ses collègues, qui se retrouvent dans l'obligation de cumuler plusieurs emplois. « Nous demandons à ce que ces contrats soient considérés en temps plein afin d'avoir une rémunération décente », revendique



Manuel Guyader, représentant SUD-Education dans l'académie de Paris. Une revalorisation salariale qui permettrait d'améliorer aussi la cote du métier d'AESH, dont les besoins sont encore importants. En tout, 385 000 enfants en situation de handicap sont accueillis en classe ordinaire depuis la rentrée 2020.

Besoins en formation

En plus de cette rémunération en dessous du seuil de pauvreté (1 063 euros, soit 60 % du niveau de vie médian), Sanae rappelle que « *la précarité touche aussi les contrats de travail* ». Originaire de La Courneuve, en Seine-Saint-Denis, cette accompagnante travaille depuis 2018 et est toujours en contrat à durée déterminée (CDD), avec un salaire de 867 euros par mois. « *Je ne sais jamais si je vais être renouvelée, c'est l'incertitude à chaque fois* », témoigne cette femme accompagnée de sa collègue. Après huit années de CDD à temps partiel, Alexandra vient de signer un contrat à durée indéterminée (CDI), à temps partiel également. « *L'enjeu est notre place au sein de l'éducation nationale, nous devons avoir accès au même statut que les enseignants* », insiste la trentenaire.

Le gouvernement a récemment réformé le statut des AESH, qui sont passés de contrats aidés à des CDD de trois ans renouvelables une fois et transformables en CDI. Il a également créé en 2019 des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) pour coordonner les besoins des élèves en situation de handicap, mais qui impliquent une mutualisation systématique des aides. « *Avec ce dispositif, on nous considère comme des pions qu'on déplace pour combler des trous* », affirme Bénédicte, en poste dans le 12^e arrondissement de Paris. « *On peut être amené à changer plusieurs fois d'établissement dans une même journée.* » Aussi, les AESH critiquent la manière dont les PIAL et leur management affectent les personnels mais aussi les enfants. « *Physiquement et mentalement, c'est épuisant* », relève Sarah, AESH à Paris. « *Par moments, nous devons nous occuper de deux élèves en même temps, chacun avec ses besoins spécifiques.* »

« Il faut sans cesse s'adapter aux élèves avec des niveaux de handicap différents », rappelle Manissa, AESH à Aubervilliers

« *La volonté de professionnaliser la mission n'a pas mis fin aux recrutements sous contrat, au travail à temps incomplet, à des rémunérations au minimum de la fonction publique, à une formation quasi inexistante et à une dégradation des conditions de travail qu'a amplifiée la création des PIAL* », déplore-t-on au SNUipp-FSU, syndicat majoritaire chez les enseignants du primaire. Comme d'autres, ce syndicat réclame une revalorisation des salaires et la possibilité de contrats à temps complet pour les AESH, l'abandon des PIAL, la création d'un véritable statut de la fonction publique pour reconnaître ce métier, ainsi que des recrutements massifs.

Lire aussi Handicap : la promesse de Macron sur les accompagnants scolaires est-elle tenue ?

Pour répondre à cette problématique d'adaptation tout au long de leur carrière, les AESH demandent la mise en place de formation en continu, en plus des soixante heures initiales. « *Nous accompagnons des élèves avec des handicaps différents* », rappelle Manissa, AESH à Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis. « *Il faut sans cesse s'adapter aux élèves, qu'on ne connaît pas forcément. Mais comment le faire sans formation ?* » Pour mener à bien sa mission, elle se forme de son côté et ajuste sans cesse sa prise en charge. « *Finalement, les collègues subissent les conséquences de ces carences et accumulent une charge mentale plus élevée* », regrette Virginie Cassand, du SNES-FSU Paris, en poste depuis 2009.

Solidarité de professeurs

Dans le cortège, des professeurs sont venus soutenir leurs collègues. « *Sans elles, c'est l'école inclusive qui disparaît* », insiste Delphine, professeure des écoles dans le



Val-d'Oise . *Malheureusement, elles sont invisibles, donc personne ne se soucie vraiment de leur situation.* » Pour Anthony, professeur des écoles à Montreuil : « *Si on considère que l'école de la République est inclusive, il faut se donner les moyens d'accueillir dans de bonnes conditions et cela passe par une meilleure considération des AESH.* »

A la fin de la manifestation, une délégation intersyndicale a été reçue par le ministère de l'éducation nationale. « *Nous avons été reçus par une personne qui a enregistré nos revendications mais sans avoir de réponse concrète* », dit Manuel Guyader. *Il faut continuer et taper encore plus fort pour se faire entendre.* »

Yassine Bnou Marzouk

Contribuer

Services



FORMATION PROFESSIONNELLE avec topformation.fr

**COMPAREZ
DES MILLIERS
DE FORMATIONS**
en France

Recherchez





Vous pouvez lire *Le Monde* sur un seul appareil à la fois

Ce message s'affichera sur l'autre appareil.

Découvrir les offres multicomptes

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le Monde* avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois (ordinateur, téléphone ou tablette).

- Comment ne plus voir ce message ?

Si vous utilisez ce compte à plusieurs, passez à une offre multicomptes pour faire profiter vos proches de votre abonnement avec leur propre compte. Sinon, cliquez sur « » et assurez-vous que vous êtes la seule personne à consulter *Le Monde* avec ce compte.

- Vous ignorez qui d'autre utilise ce compte ?

Nous vous conseillons de modifier votre mot de passe .

- Que se passera-t-il si vous continuez à lire ici ?

Ce message s'affichera sur l'autre appareil. Ce dernier restera connecté avec ce compte.

- Y a-t-il d'autres limites ?

Non. Vous pouvez vous connecter avec votre compte sur autant d'appareils que vous le souhaitez, mais en les utilisant à des moments différents.

